

Théâtres Unis Enfance Jeunesse (TUEJ) regroupe près d'une cinquantaine de compagnies de théâtre québécoises professionnelles qui destinent leur travail de création au jeune public.

La politique culturelle doit faire une nette distinction, sans les confondre, entre la culture telle que décrite par l'UNESCO dans son sens le plus large, le loisir culturel et les arts professionnels. Chacun exige une attention propre et des mesures spécifiques.

Les créateurs et les organismes professionnels doivent avoir une place prépondérante dans la nouvelle politique culturelle du Québec comme ce l'était dans celle de 1992. Les créateurs et les organismes des arts de la scène professionnels font face actuellement à d'importants défis; il faut leur accorder une attention toute particulière, identifier des mesures et un plan d'action spécifiques et leur assurer les ressources nécessaires à la pratique de leur art, dans de bonnes conditions, à sa mise en valeur, à son accessibilité, à son rayonnement et à sa fréquentation.

TUEJ réclame une augmentation significative du budget du CALQ et des sommes octroyées à la création, à la production, à la circulation et à la diffusion de même qu'une augmentation du budget du ministère de la Culture et des Communications.

Spécifiquement pour le théâtre jeune public, TUEJ demande :

- la parité du cachet de spectacle entre les compagnies de théâtre jeunes publics et celles qui s'adressent aux adultes;
- une aide accrue aux diffuseurs pour leur travail en direction des jeunes publics afin de soutenir leurs efforts de médiation culturelle, pour assurer aux producteurs des cachets équitables et au public, l'accessibilité du prix des billets ;
- le soutien des activités de recherche des compagnies productrices jeunes publics et de leurs résidences de création chez les diffuseurs;
- un soutien à l'émergence et à l'accompagnement de la relève;
- une augmentation de l'aide à la circulation des spectacles, aux tournées à l'international et à l'accueil de spectacles étrangers;
- des mesures incitatives pour encourager les familles à fréquenter le théâtre professionnel pour les jeunes publics;
- l'intégration au cursus scolaire du principe de la fréquentation assidue des œuvres professionnelles dans les lieux de diffusion sans discontinuité dans le parcours de l'élève;
- la révision et la bonification du programme *La culture à l'école* et du soutien aux sorties scolaires en milieu culturel professionnel.

TUEJ recommande :

- une table permanente de concertation entre les intervenants du milieu culturel professionnel et ceux du milieu de l'Éducation;
- un plan d'action clair accompagnant la politique culturelle;
- le maintien de l'Observatoire de la culture, l'augmentation de ses ressources, et un appui financier aux organismes nationaux qui documentent la pratique de leurs secteurs;
- le soutien et le développement des instances de concertation et des regroupements régionaux et nationaux.